

COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Division d'appel de Québec

Rôle des requêtes du 21 septembre 2022

SALLE 4.30 À 9 h 30

Matière criminelle

	N° DOSSIER / HEURES	N° DOSSIER PREMIÈRE INSTANCE / PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTATS
1.			

Matière civile

	N° DOSSIER / HEURES	N° DOSSIER PREMIÈRE INSTANCE / PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTATS
1.	<u>09-10535-224</u>	<u>200-17-033354-226</u> 9302-5773 Québec inc., req. c. Corporation Hélico.Store inc. et al., int. et Miguel Bourbonnais et al., int.	Requête pour permission d'appeler (art. 31 al.2, 357 et 514 C.p.c.) <u>RAYÉ DU RÔLE</u>

	N° DOSSIER / HEURES	N° DOSSIER PREMIÈRE INSTANCE / PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTATS
		et Transport Canada, mec.	
2.	<u>09-10520-226</u> <u>VISIO</u>	<u>155-17-000040-218</u> Yves Mailloux, app. c. Fédération des Caisses Desjardins, int.	Requête pour suspendre les deux instances de l'intimé/demandeur jusqu'à ce que la Cour d'appel se prononce
2.a)	<u>09-10520-226</u> <u>VISIO</u>	<u>155-17-000040-218</u> Yves Mailloux, app. c. Fédération des Caisses Desjardins, int.	Requête pour être relevé du défaut de signification d'un jour à l'intimé